



Réf. Farde e-Assemblées : 2430763

TRADUCTION**N° OJ : 37****Projet d'Arrêté - Conseil du 22/11/2021****Objet : Asbl "Jeugdtherapeuten zonder grenzen - Brussel (Tejo BXL)".- Subside 2021 : 3.000,00 EUR.**

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2021 ;

Considérant les activités de l'asbl "Jeugdtherapeuten zonder grenzen - Brussel (Tejo BXL)" ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique.- Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'article 70008/33202 du budget ordinaire 2021 l'asbl "Jeugdtherapeuten zonder grenzen - Brussel (Tejo BXL)" pour les après-midi d'accueil néerlandophones sur le bien-être psychosocial (ED 21/47296).

Annexes :